

Demande de labellisation et de subvention 2024

Des livres pour tous les enfants :

Pour un accès à tous au livre et à la lecture dès le plus jeune âge



© CD63 / Valentin UTA

Demande du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

au

Ministère de la Culture

Service du Livre et la Lecture (SLL)

Subvention sollicitée : 15 000 euros (quinze mille euros)

SOMMAIRE

1 – PRESENTATION DE LA STRUCTURE	3
2 – DESCRIPTIF GLOBAL DE L’ACTION.....	4
3 – DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE L’ACTION.....	5
Opération « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » (depuis 2005)	5
Dispositif « Au Fil des Histoires » (depuis 2010).....	7
Dispositif « Bambin Bouquine » (depuis 2010).....	8
4 – BILAN FINANCIER 2023.....	10
5 – BUDGET PREVISIONNEL 2024.....	11

Le bilan des différentes opérations liées à « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » ainsi que le CCTP du marché public du dispositif « Au fil des Histoires » sont joints en annexe.

1- PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Identification : Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Nom de la Direction : Direction Culture et Sport
Nom du service : Médiathèque départementale

Adresse postale :

Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme
9, rue Claude DANZIGER
63 100 Clermont-Ferrand

Identification du représentant légal

Nom, prénom : GALPIER Sébastien
Fonction : Vice-président du Conseil départemental en charge de la culture et du patrimoine
Téléphone : 04 73 42 20 20
Courriel : sebastien.galpier@puy-de-dome.fr

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom, prénom : TORRESAN Christophe
Fonction : Directeur de la Médiathèque départementale
Téléphone : 04 73 25 84 86
Courriel : christophe.torresan@puy-de-dome.fr

Renseignements administratifs et juridiques

Numéro de SIRET : 2 2630001000015

Nom du titulaire du compte

Banque : Banque de France – RC Paris B 572104891
Titulaire : Trésorerie du Puy-de-Dôme – Paierie départementale
Domiciliation : BDF Clermont-Ferrand
Identification nationale (RIB)

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30001	00301	C633 0000000	33

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

2 – DESCRIPTIF GLOBAL DE L'ACTION

TITRE DE L'ACTION

DES LIVRES POUR TOUS LES ENFANTS

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action « Des livres pour tous les enfants » regroupe les différents dispositifs mis en place par le Conseil départemental en direction des enfants de 0 à 6 ans et des accompagnants (parents, professionnels de la petite enfance, bibliothécaires, professeurs des écoles).

1. **Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés** : un album offert à la naissance ou à l'adoption de l'enfant, ainsi qu'aux enfants placés chez des assistants familiaux :
 - Sensibiliser les tout-petits à la lecture afin de faire du livre un objet familier au même titre qu'un jouet.
2. **Au fil des histoires** : des lectures en salles d'attente des consultations de nourrissons de la PMI :
 - Faire prendre conscience aux parents des capacités d'écoute du tout-petit et l'influence sur ses futures capacités langagières.
3. **Bambin Bouquine** : un accompagnement aux projets de territoires :
 - Favoriser la transversalité des savoirs et des compétences entre professionnels du livre et de la petite enfance.

AXES STRATEGIQUES

- Prévenir l'illettrisme en sensibilisant à la littérature jeunesse.
- Développer l'éducation artistique et culturelle en créant des ponts entre les 0/3 ans et les 3/6 ans.
- Favoriser l'inclusion sociale en conjuguant le développement culturel et la cohésion sociale des territoires.

CONTEXTE GLOBAL

Les dispositifs mis en place s'inscrivent dans le cadre des compétences obligatoires des Départements :

- Schéma de développement de la lecture publique
- Schéma enfance famille jeunesse
- Plan départemental de l'insertion

PUBLICS VISÉS

- Les enfants (0 – 6 ans)
- Les parents
- Les bibliothécaires
- Les professionnels de la petite enfance
- Les professeurs des écoles

SERVICES ET STRUCTURES CONCERNÉS

- Différents services du Conseil départemental du Puy-de-Dôme : La Médiathèque départementale, la Protection maternelle et infantile, Directions territoriales des solidarités
- Les communautés de communes : réseaux de lecture publique intercommunaux, relais petite enfance
- Les communes : crèches, multi-accueil, halte-garderies
- L'Education nationale : écoles maternelles

3 – DESCRIPTIF DETAILLE DE L'ACTION

Opération Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés (depuis 2005)

Lutte contre les exclusions - prévention de l'illettrisme

Accès au livre et à la lecture dans toutes les familles

Je ne sais pas encore lire, et alors ? J'aime les livres !

18 ans déjà que le Conseil départemental affirme sa volonté de développer l'éveil culturel des tout-petits tout en favorisant l'accompagnement à la parentalité.

S'appuyant sur deux services aux compétences obligatoires, la Médiathèque départementale et la Protection Maternelle et Infantile, l'opération *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés* s'est imposée comme un dispositif phare de la politique sociale et culturelle du Département.

127 000 enfants concernés depuis le début du dispositif (environ 7 000 naissances par an)

- Album inédit édité par le Département
 - o Tirage papier : 8 300 exemplaires
 - o Numérisation pour mise en ligne
 - o Adaptation vidéo avec mise en voix
- Diffusion : Envoi postal au domicile des parents dans les 3 à 4 mois qui suivent la naissance (ou l'adoption) de l'enfant.
- Lancement de l'album 2024 :
 - o Élection du 20/09 au 21/10 dans les bibliothèques du réseau départemental
- Diffusion de l'album :
 - o Envoi en mai 2024 : enfants nés en janvier et février 2024
 - o Envoi en juin 2024 : enfants nés en mars 2024
 - o Etc.
 - o Envoi en mars 2025 : enfants nés en décembre 2024
- 10 albums de la collection OOLB ont été numérisés et sont en ligne sur la bibliothèque numérique de l'UCA (Université Clermont Auvergne)
Depuis 2018, la numérisation est incluse dans le contrat de cession des droits d'auteur.
- Les albums de 2020 à 2023 ont été adaptés en vidéo et mis en voix par la Compagnie puydômoise « Acteurs Pupitres et Cie » et sont disponibles dans la playlist [« Histoires pour enfants : Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés »](#) sur la chaîne Youtube du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
- Des supports d'animation inspirés des albums ont été conçus pour les albums 2018, 2020, 2021 et 2022. L'album 2023 *Jacky rôle* de Adrien Calla est décliné en tapis à histoires et est empruntable par les bibliothèques du réseau départemental.

Un concours national de littérature jeunesse est organisé.

- Le 20^{ème} concours OOLB sera lancé à partir du 15 décembre 2023.
 - o Concours réservé aux auteurs et/ou illustrateurs qui n'ont jamais publié ou ont publié 5 albums jeunesse maximum à compte d'éditeur
 - o Dotation du concours : 9 000 euros brut (cession des droits d'auteur)
 - o Une sélection du projet lauréat en 2 tours :
 - Un jury composé d'élus et de professionnels de la lecture, de la petite enfance, de la communication ainsi que d'éditeurs locaux et, depuis le jury 2020, d'un libraire indépendant du territoire et de deux bibliothécaires participant au dispositif « Bambin bouquine »
 - Une sélection de 3 albums soumise au vote des Puydômois.

- 7 324 Puydômois ont participé en 2023 à la sélection de l'album offert en 2024 : Voir détails dans le « Bilan vote des Puydômois » en annexe.

La sensibilisation des parents et enfants aux bienfaits de la lecture est un sujet au cœur des préoccupations du Conseil départemental depuis 18 ans. Lire à son bébé, c'est partager avec lui un moment de plaisir et lui ouvrir les portes de l'imaginaire. La lecture contribue aussi au développement des bambins tout en éveillant leur curiosité à découvrir un nouvel univers.

Avec cette opération comportant à la fois une dimension sociale et culturelle, le Conseil départemental tient à assurer l'égalité des chances des petits Puydômois face à leur accès à la lecture. « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » est une valeur sûre de la politique de lecture publique du Département depuis maintenant 18 ans.

L'ALBUM QUI SERA OFFERT AUX BÉBÉS EN 2024 (envoi aux familles à partir de mai)



La terrible p'tite bête

de Sophie Chargueron

Ce conte amusant et farfelu vous invite à redécouvrir l'expression "Ce n'est pas la petite bête qui va manger la grosse". L'histoire est sublimée par les illustrations colorées de Sophie Chargueron, créant ainsi une aventure aussi charmante que visuellement captivante.

Des actions de médiation autour de l'album : Elles sont en cours d'élaboration et se dérouleront au printemps 2024 sur plusieurs territoires ayant participé au vote.



À l'occasion du dix-huitième anniversaire de l'opération, des lectures animées ont eu lieu dans quatre bibliothèques publiques du département.

102 enfants de 0 à 6 ans ont pu bénéficier d'une lecture animée par *Les ateliers de Mona*. Cette lecture a permis aux petits lecteurs puydômois de (re)découvrir les albums de la collection « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ».

Dispositif Au fil des histoires (depuis 2010)

*Lutte contre les exclusions - Prévention de l'illettrisme
Accompagnement et soutien à la parentalité*

Le dispositif « Au fil des Histoires » a connu une année blanche entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} octobre 2023. Cette année blanche a été due à l'ouverture d'une procédure de marché public pour la sélection du prestataire chargé de la mise en œuvre du dispositif. Le marché public a été lancé le 31 mars 2023 et a duré 6 mois. Pendant cette période, le dispositif a été en stand-by, car il n'était pas possible de l'appliquer avant que le marché public n'ait été conclu.

Le Conseil départemental propose des séances de lecture individuelle dans les consultations nourrissons de la PMI sous le regard des parents.

La lectrice propose une lecture à l'enfant (et à l'adulte qui l'accompagne) : c'est une « offre ». La liberté de choix laissée à l'enfant et à l'adulte est primordiale. Elle laisse la place aux possibles. Les livres restent disponibles pour être feuilletés, lus... avec ou sans l'accompagnement de la lectrice.

L'opération *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés* peut être l'occasion du premier contact avec le parent : « vous allez bientôt recevoir l'album offert par le Conseil départemental... Vous l'avez lu ? Aimé ? »



Ces rencontres sont aussi l'occasion de renseigner les familles sur la présence d'une bibliothèque près de chez eux et d'animations pour les tout-petits (Bébés lecteurs, spectacles...)

- Objectifs généraux
 - o Renforcer et compléter le message de l'opération *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés*
 - o Accompagner les parents dans l'éveil culturel de leurs enfants
 - o Favoriser l'inclusion sociale et l'accès à la culture en désacralisant les médiathèques
- Objectifs opérationnels
 - o Proposer des lectures aux enfants sous le regard des parents
 - o Faire prendre conscience aux parents des capacités d'écoute du tout-petit et l'influence sur ses futures capacités langagières
 - o Faire participer les parents et échanger quant au comportement de leur enfant avec le livre
 - o Accompagner les parents dans les médiathèques en organisant des visites guidées
- Critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs
 - o Nombre de séances bébés lecteurs réalisées
 - o Nombre d'actions de sensibilisation mises en place
 - o Compte-rendu des séances : évolution des pratiques des parents

Dispositif Bambin Bouquine (depuis 2010)

Prévention de l'illettrisme – Développement des compétences Transmission des savoirs – Coopérations entre professionnels

Le Conseil départemental accompagne les projets des territoires intercommunaux en s'appuyant sur 2 compétences conjointes prises par une majorité de communautés de communes (la lecture publique et la petite enfance).

- Le Département met en place un dispositif d'accompagnement aux projets de territoires « livre et petite enfance » à l'échelon intercommunal pour une durée de 3 ans. Une convention stipule les engagements des collectivités concernées.
- La communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est engagée dans le dispositif en 2021 (37 000 habitants, 5 bibliothèques et l'ensemble des services de la petite enfance impliqués).
- Les engagements des 2 parties :
 - o Le Département finance un module de formation, une dotation annuelle (ouvrages de référence et des albums « incontournables »), et assure tout au long de l'année des conseils en ingénierie.



- Année 1 (2021) : 3 jours pour poser les bases de la lecture individualisée au sein d'un groupe et le partenariat entre les acteurs. Formation réalisée par une structure de renommée nationale (Association Accés – Lirabébé).
 - Année 2 (2022) : 2 jours pour travailler la lecture à haute voix, le jeu, la mise en espace. Faire appel à une compagnie professionnelle locale (Acteurs, Pupitres et Cie).
 - Année 3 (2023) : 3 jours pour se constituer un répertoire de comptines et utiliser la musique dans les séances avec les tout-petits. Faire appel à une compagnie professionnelle locale (Cie A tous vents).
 - **Année 4 (2024)** : Le dispositif a été prolongé d'un an par avenant, en raison de la crise sanitaire.
- o La Communauté de communes s'engage à mettre en place en maillant le territoire :
 - des séances de bébés lecteurs (lecture individuelle au sein d'un groupe dans les bibliothèques et les structures d'accueil petite enfance)
 - des actions de sensibilisation des parents et des assistantes maternelles
 - des actions hors les murs en direction de publics éloignés du livre
 - un budget minimal d'acquisition de livres adaptés aux 0-3 ans
 - la gratuité d'accès aux médiathèques pour les moins de 6 ans

Rédaction d'un avenant :

Le Conseil départemental a prorogé le dispositif d'un an grâce à un avenant, qui a été conclu pour pallier les effets de la crise sanitaire.

Aussi, cet avenant établit que :

- La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et le Département doteront les 6 bibliothèques concernées d'un fond d'ouvrages de référence particulièrement adapté aux 0-3 ans sur l'exercice 2024 afin de constituer une valise « Bambin Bouquine » destinée à alimenter les séances de lecture.
- Le Département s'engage – dans la limite des autorisations budgétaires votées par l'Assemblée départementale – à mettre en place sur l'exercice 2024 des formations, une dotation d'ouvrages de littérature jeunesse et des conseils en ingénierie.

Rappel historique

- Bambin Bouquine 1 (2010/2012) : 2 territoires « pilotes » (18 professionnels formés)
- Bambin Bouquine 2 (2011/2013) : 10 territoires (40 professionnels formés)
- Bambin Bouquine 3 (2014/2016) : 4 territoires (15 professionnels formés)
- L'année 2017 a été « gelée » compte-tenu de la fusion des intercommunalités
- Bambin Bouquine 4 (2018/2021) : 2 territoires (12 professionnels formés)
- En cours : Bambin Bouquine 5 (2021/2024) : 1 territoire (20 professionnels formés)

4 – BILAN FINANCIER 2023

BILAN FINANCIER 2023			
DEPENSES		RECETTES	
Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés	55 190	Ministère Culture <i>Via la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes</i>	10 000
<i>Droits d'auteurs et charges sociales</i>	<i>10 100</i>		
<i>Impression des 8 300 albums</i>	<i>24 200</i>	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	48 050
<i>Communication (affiches)</i>	<i>850</i>	<i>Autofinancement</i>	
<i>Frais de mission jury</i>	<i>300</i>		
<i>Envoi aux parents</i>	<i>9 000</i>		
<i>Actions de médiation</i>	<i>2 500</i>		
<i>Support de médiation (peluches)</i>	<i>200</i>		
<i>Mise en vidéo</i>	<i>3 440</i>		
Évènements autour des 18 ans	2 300		
<i>Médiations</i>	<i>700</i>		
<i>Lectrice professionnelle</i>	<i>1500</i>		
<i>Autres frais (goûter, fournitures)</i>	<i>100</i>		
Au Fil des Histoires <i>(Année blanche)</i>	NC		
<i>Prestations lectrices</i>			
<i>Dotations complémentaires aux lectrices</i>			
Bambin Bouquine	2 860		
<i>Formation de 3 jours (y compris défraiements et déplacements)</i>	<i>2 300</i>		
<i>Dotations instruments de musique</i>	<i>560</i>		
TOTAL DEPENSES	58 050	TOTAL RECETTES	58 050

5 – BUDGET PREVISIONNEL 2024

BUDGET PREVISIONNEL 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés	52 200	Ministère Culture <i>Via la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes</i>	15 000
<i>Droits d'auteurs et charges sociales</i>	<i>10 000</i>		
<i>Impression des 9 000 albums</i>	<i>24 000</i>	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	99 700
<i>Communication (affiches/marque-pages)</i>	<i>900</i>	<i>Autofinancement</i>	
<i>Frais de mission jury</i>	<i>300</i>		
<i>Envoi aux parents</i>	<i>12 000</i>		
<i>Actions de médiation</i>	<i>2 500</i>		
<i>Support de médiation</i>	<i>500</i>		
<i>Mise en vidéo</i>	<i>2 000</i>		
FESTIVAL Ouvrez, Ouvrez les livres aux bébés	20 000		
<i>Spectacles</i>	<i>8 000</i>		
<i>Médiations</i>	<i>4 000</i>		
<i>Communication</i>	<i>5 000</i>		
<i>Impression</i>	<i>3 000</i>		
Au fil des histoires	40 000		
<i>Prestations lectrices</i>	<i>40 000</i>		
<i>Dotations complémentaires aux lectrices</i>			
Bambin Bouquine	2 500		
<i>Formation de 2 jours (y compris défraiements et déplacements)</i>	<i>2 500</i>		
TOTAL DEPENSES	114 700	TOTAL RECETTES	114 700

Subvention sollicitée auprès du Ministère de la Culture :
15 000 euros (quinze mille euros), soit 13 % du coût total du projet